

Domaine public

N° 35

Les syndicats suisses sans moyens modernes d'information

Il y a une presse syndicale. Elle existe. Chaque semaine ou chaque quinzaine, plusieurs dizaines de journaux sont distribués en Suisse. Mais cette presse ne touche que les « inscrits », semblable aux prêches qui n'exhortent que les convaincus. Vous ne la trouverez pas dans les kiosques. Elle n'est pas « commercialisée ». Presse corporative, elle ne s'adresse qu'à des lecteurs ayant des intérêts professionnels communs. Elle reflète, dans sa dispersion, la structure de l'Union syndicale suisse, qui n'est qu'une confédération de syndicats et non pas une organisation centrale, divisée administrativement en syndicats de métiers.

Nous savons que les responsables sont conscients de cette faiblesse et regrettent de n'avoir entre leurs mains aucun instrument d'information capable d'influencer de larges secteurs de l'opinion publique. Ce ne sont pas les discussions et les études qui ont manqué. Chaque fois, elles ont échoué devant le particularisme professionnel ou les inimitiés personnelles.

Mais le moment n'est-il pas venu de reprendre le problème avec l'intention ferme d'aboutir ?

Rationalisation

Les syndicats, à juste titre, réclament, aujourd'hui, de l'industrie privée un effort accru de rationalisation. Mais alors, leur presse ? Leurs journaux, comment sont-ils faits ? La majorité de ces hebdomadaires reprennent largement les articles de la correspondance syndicale suisse, qui sont multipliés pour être mis à leur disposition. A grands frais, on imprime donc des articles identiques. Est-ce rationnel quand on pense aux faibles tirages de ces journaux en Suisse romande et au Tessin ? Les syndicats des agents des services publics éditent à eux seuls pas moins de quatre hebdomadaires en langue française (Le Journal des fonctionnaires des P.T.T. et Douanes : 4600 exemplaires, 44 pages par mois, cf. nov. 1964 ; Le Cheminot : 11 600 exemplaires, 30 pages ; Services publics : 7800 exemplaires, 24 pages ; Union P.T.T. : 6000 exemplaires, 46 pages). Dispersion étonnante si l'on songe que ces quatre journaux disposent pourtant de leur propre service de presse (Spu).

Gaspillage de forces et d'argent

Les frais qu'entraîne cette dispersion sont multiples. Absence de recettes d'abord. La majorité de ces journaux recherchent pourtant la publicité. Ils figurent comme tels au « Catalogue des périodiques et journaux professionnels suisses » (certains, il est vrai, limitent la publicité, notamment « La lutte syndicale », qui malgré son tirage de 41 000 exemplaires, ne passe que les offres d'emploi). Mais leur faible

diffusion ne leur permet guère d'obtenir autre chose qu'une publicité limitée. En conséquence, les ressources manquent pour payer des journalistes professionnels qui rédigent et composent, en hommes de métier, ces hebdomadaires. Ce sont les secrétaires syndicaux, chargés de besogne et de responsabilités, qui doivent se consacrer à ce travail, le plus souvent nouveau pour eux. Ça faisait partie de leur cahier des charges. On les a jetés à l'eau pour leur apprendre à nager. D'incontestables talents de journalistes se sont ainsi révélés ; mais il est néanmoins anormal que certains secrétaires, précisément parce que cette tâche leur tient à cœur, doivent consacrer 50 % de leur temps à la préparation du journal.

Leur rôle devrait être d'écrire, sur chaque question importante, un éditorial qui donne le ton, comme le fait André Ghelfi dans « La lutte syndicale » ou Louis Joye dans le « Cheminot ». Mais est-ce leur rôle que de sélectionner des dessins humoristiques, que de composer une page de la famille, de solliciter des chroniques littéraires ou cinématographiques ?

Le recrutement

La baisse des effectifs de l'Union syndicale met au premier rang le problème du recrutement. Or les difficultés ne tiennent pas seulement à la paresse des ouvriers, mais aussi à l'attitude patronale. Plusieurs responsables vous diront, par exemple, qu'il n'est pas facile de recruter chez Paillard à Yverdon, ou chez Gisling à Moudon ; il y a souvent un décalage flagrant entre les hommages rendus officiellement au syndicalisme et la collaboration réelle avec lui dans le cadre de l'entreprise. Tout cela devrait pouvoir être dit, largement. Plusieurs maisons seraient sensibles à la pression de l'opinion publique. Or on ne la touchera jamais si l'on ne dispose pas d'un grand journal.

Et surtout les problèmes modernes dépassent le cadre professionnel étroit. Comment agir en cas de scrutin populaire ? Comment exercer une influence ? Comment être présent ?

Ce qui est incroyable, c'est que les syndicats, pour créer en Suisse romande un hebdomadaire dont la diffusion pourrait atteindre quelque cent mille exemplaires, n'auraient aucune difficulté de lancement. A l'avance, le tirage est assuré. Les difficultés ne sont que des difficultés d'organisation interne, des obstacles techniques et psychologiques.

Mais qui, ayant à sa portée un tel moyen de se faire entendre, qui, pouvant disposer d'un journal qui serait un des premiers de Suisse romande, qui donc laisserait durablement échapper une telle occasion ? Ce qui manque, ce n'est pas une étude, c'est l'obligation d'avoir à réussir.

L'argent encore plus cher

L'Etat de Vaud a mis en souscription un emprunt. Il est offert à 4 3/4 % ; 1/4 % de plus que le dernier taux. De surcroît, le prix de souscription est à 99 %. En effet, le marché de l'argent est de nouveau extrêmement serré. En mai de nombreux emprunts ont échoué, les possédants jouant toujours la hausse de l'intérêt. Cela signifie :

Difficulté dans le logement ; hausse du taux hypothécaire ; hausse des loyers. Dans une année ou deux ans, l'indice des loyers aura dépassé l'indice moyen des autres groupes de prix, et sera le facteur principal d'inflation. Relevons à ce sujet que l'emprunt de la Caisse hypothécaire du canton de Genève à 4 3/4 % a échoué. M. Albert Dussoix n'a pas caché, dit la presse, sa crainte pour l'avenir.

Difficulté pour les collectivités publiques. Les recettes fiscales sont insuffisantes pour financer les investis-

sements publics ; donc les cantons et les communes doivent emprunter, s'endetter et alourdir encore leurs charges, ou alors renoncer à des travaux d'utilité urgents.

Une remarque encore sur la gabegie actuelle. La commission fédérale qui autorise les emprunts publics demande (exige) souvent une réduction du montant emprunté. Les banques qui prennent l'emprunt en charge font de même. Aussi les malins annoncent-ils des prétentions supérieures à leurs besoins réels pour être sûrs d'obtenir au moins le nécessaire. Au lieu d'opérer une sélection qualitative des emprunts, la commission fédérale ne fait qu'assurer la supériorité des habiles sur les honnêtes naïfs.

On sait déjà que les 30 millions du canton de Vaud ne suffiront pas à couvrir ses besoins.

Bi-mensuel romand
N° 35 24 juin 1965

Rédacteur responsable : André Gavillet

Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 12 francs

Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S. A., Lausanne

Les articles de ce numéro ont été discutés ou rédigés par :

Gaston Cherpillod

André Gavillet

Marx Lévy

Pierre Liniger

Serge Maret

Philippe Müller

Christian Ogay

C.-F. Pochon

Le N° 36 sortira de presse le jeudi 8 juillet 1965

Au lendemain du Congrès de Clichy de la S.F.I.O. nous avons, entre nous, ouvert une discussion nourrie. L'article qui suit en est le reflet. Il était composé lorsque vendredi matin, en portant le texte à l'imprimerie, nous avons appris que la Fédération de Deferre était mort-née. Nous avons ajouté trois lignes de conclusion pour en tenir compte. C'est tout. Il nous a semblé inutile de corriger pour le reste ce texte, même si l'actualité nous avait dépassés. L'histoire de la Fédération démocrate-socialiste n'est qu'un épisode. Mais le problème demeure de savoir comment les partis politiques peuvent s'adapter à l'évolution de la société contemporaine.

D. P.

Dans notre journal, par parti-pris, nous nous sommes presque toujours limités au domaine suisse : là sont nos sources directes d'information, là le champ étroit de notre action.

Aujourd'hui, nous faisons une exception à cette règle. La mue du parti socialiste français nous intéresse au premier chef. Jaurès et Blum appartiennent aussi à notre patrimoine. La S.F.I.O., qui était leur parti, envisage de renoncer à une part de sa souveraineté, d'adhérer à une Fédération, de fusionner peut-être avec catholiques et radicaux. Pourquoi ? On entend, voix « off » dans la coulisse, cette explication paradoxale : le parti socialiste n'est plus adapté à la structure des sociétés industrielles. Et pourtant n'est-il pas né avec le machinisme, à l'aube industrielle précisément ? Qu'est-ce que ce vieillissement ? Ne nous concerne-t-il pas ? Mais il faut d'abord marquer les différences.

Vérités d'outre-Jura

La France de papa : Les Français vivent en monarchie gaullienne. De Gaulle est devenu obsédant, même et surtout pour la gauche. Elle se définit négativement par rapport à lui, elle se cherche en creux ; elle n'en finit plus de faire sa révolte contre le père, se croyant d'autant plus adulte qu'elle est plus anti-papa.

Comment donc restaurer la République, se demandent les Français ? Grand merci, ce problème ne nous regarde pas.

L'ouverture à droite : Nous pouvons écarter de même certaines critiques gauchistes : la S.F.I.O. glisserait à droite parce qu'elle cherche un terrain commun avec les radicaux et le M.R.P. français. Mais en Suisse ?

Dans beaucoup de cantons, à l'exécutif fédéral, le parti socialiste suisse collabore avec radicaux et conservateurs. Certes, il participe au pouvoir sous son drapeau ; et pourtant il y a une règle du jeu helvétique, un pacte tacite, non institutionnalisé mais

essentiel, et qui implique un abandon limité de souveraineté : chaque parti au pouvoir ne propose jamais que des mesures exécutables. Il faut entendre « exécutables » au sens de possibles dans le contexte politique actuel ; les initiatives sur lesquelles les autres partis refuseraient d'emblée d'entrer en matière sont dites « inexécutables ». Ainsi, la municipalisation du sol, qui figure au programme de Deferre, n'est pas, en Suisse, pour ces raisons, une revendication réaliste.

Il serait donc un peu trop facile à tous ceux qui ont admis le système suisse de se refaire à propos de la France une bonne conscience de pur doctrinaire.

L'appareil : On parle toujours de la lourdeur de l'appareil bureaucratique des partis de gauche français : l'immuable et omnipotent secrétaire général, ses adjoints et ses hommes. Ainsi s'expliquerait la sclérose de la S.F.I.O., comme celle du P.C. On ne connaît chez nous rien d'analogue. Il faut le souligner, car il est des gens politiquement avertis qui croient au pouvoir des bureaucrates de partis, en Suisse. C'est plutôt le sous-développement administratif des partis de gauche qui est à déplorer. Dans l'ensemble des cantons romands, aucun permanent, ne serait-ce qu'une dactylo. Tout repose sur le travail de quelques militants, peu nombreux.

La Suisse ignore donc totalement ces problèmes particuliers français ; certes cela ne signifie pas que le style même de la vie des partis n'ait pas vieilli, comme en France ; mais c'est alors pour les raisons indépendantes de l'apparatchik.

Ajoutons enfin que les rapports avec le parti communiste ne sont pas de même nature : tout d'abord, parce qu'il ne joue pas en Suisse, même romande, le rôle qu'il joue en France (il représente en Suisse, sur la base des élections au Conseil national, le 2 % ; en France, le P.C. réunit le 20 % de l'électorat) ; deuxièmement, la démocratie directe empêche que ne soient définitivement gelées les voix de l'extrême-gauche comme c'est le cas au Parlement : dans tout scrutin populaire, elles pèsent de leur poids propre. Ces différences sont essentielles au point d'exclure toute transposition facile d'une situation française à une situation suisse.

Une première chance

Le projet Deferre pourrait préparer doublement un renouvellement du socialisme français : d'abord par la liquidation de l'appareil traditionnel, ensuite par l'adhésion des clubs.

Sur le premier point, nous pouvons être brefs : affaire française. Mais tout de même quel soulagement si le premier rôle cessait d'être tenu par Guy Mollet, l'homme qui a tué sous lui la dernière poussée de gauche novatrice, celle du Front républicain qui voyait associés, en une alliance réaliste, les ménélistes et les socialistes, Mollet, l'homme qui installa

Lacoste, qui décida du débarquement de Suez, qui alla chercher de Gaulle à Colombey, lequel ne manqua pas, bien vite, de l'envoyer ailleurs jouer les inutilités, Mollet qui se disant trompé par de Gaulle revendiquait glorieusement le titre de premier cocu de France, le Mollet du cartel des non contre l'U.N.R. et les communistes, puis le partisan d'alliances limitées avec les communistes. C'est assez de mécomptes pour user un homme.

Si la Fédération démocratique permettait de diminuer sa toute puissance, ce serait en soi, déjà, une chance de rajeunissement.

Mais on peut se demander si la logique n'aurait pas exigé que le parti socialiste se transforme d'abord de l'intérieur, au lieu de se lancer dans une opération de fédération qui, très souvent, pourra être contrôlée par l'appareil ancien. Dans chaque concession à la Fédération, Mollet verra un argument pour qu'on s'efforce de sauver, au moins, les meilleures, les dernières traditions de la S.F.I.O., qui s'incarneront, à ce qu'il prétendra, en lui-même, le conservateur de la « vieille maison ».

Le risque est lourd, tant que la nouvelle Fédération n'aura pas son organisation propre.

Les clubs

Deferre veut rallier les clubs. On sait qu'ils sont nombreux en France ; nous en donnons la liste en annexe. En fait, la presse française l'a dit et répété, sa campagne présidentielle est téléguidée par quelques hommes qui se rattachent au Club Jean Moulin. On connaît les méthodes du Club Jean Moulin. Travail en équipe, interrogatoires de gens compétents (hauts fonctionnaires, industriels, syndicalistes) qui parlent librement sous la garantie de l'anonymat ; publication sous signature collective des dossiers mis au point. Cette manière de réexaminer, sans préjugés, sans phraséologie, sans esprit partisan, les problèmes nationaux est son originalité première. Le résultat, presque toujours, intéressant. L'étude maîtresse demeure « L'Etat et le citoyen », publiée en 1962. Sur ce point essentiel, les clubs se distinguent par leurs méthodes de plusieurs partis socialistes européens. La majorité d'entre eux ont, ces dernières années, révisé leurs programmes rédigés avant-guerre ; car ils étaient conçus pour une situation économique marquée par la crise de 1930, le chômage, la violence de la lutte des classes. Qu'ont-ils fait alors ? Ils ont édulcoré, mieux tenu compte des intérêts des classes moyennes, « désouvriérisé » leur ton, abandonné la majorité des objectifs économiques pour mettre l'accent exclusivement sur les objectifs sociaux. Tels le parti allemand, le parti suisse. Ou s'ils ont refusé cette adaptation, comme la S.F.I.O., les professions de foi anciennes confrontées à la pratique apparaissent comme des alibis de bonne conscience, une phraséologie, un vieux drapeau quand tombe le vent,

La fortune du Vatican

Le vice-président du gouvernement italien Pietro Nenni a récemment demandé que la fortune mobilière du Vatican soit, en Italie, soumise à l'impôt sur les dividendes, qui, depuis 1963, frappe le contribuable italien. Vaine demande. Car le Vatican ne jouit pas d'une exemption particulière pour cet impôt-là, il jouit d'une dispense générale. Le traité du Latran, de 1929, stipule en effet que tout impôt sur la propriété vaticane est illégal.

C'est donc une querelle de droit international, sans intérêt particulier, si ce n'est que le trésor italien prétend perdre ainsi plusieurs millions de dollars. Ce chiffre est révélateur. Il fait du Vatican le plus gros propriétaire d'actions d'Italie et peut-être du monde. Deux revues anglo-saxonnes, l'« Economist » (27 mars 1965) et « U.S. News and World Report » (26 avril

1965) ont tenté d'estimer la fortune du Vatican.

L'évaluation est difficile. Le Vatican ne publie ni budget, ni bilan. La fortune est gérée par un département spécial, dirigé aujourd'hui par le cardinal Alberto di Jorio, âgé de 81 ans. Ce département travaille, on le comprend, de manière confidentielle.

En effet, une Eglise ou une institution religieuse peut difficilement avouer ses participations commerciales ou industrielles ; les circonstances pourraient la montrer directement intéressée dans un conflit qui opposerait une entreprise à ses concurrents ou à son personnel. (De même, en Suisse, le couvent d'Einsiedlen ne dément, ni ne confirme ce que chacun prétend savoir : qu'il est le principal actionnaire des Grands Magasins Jelmoli, qui contrôlent, nous l'avons dit, le Grand Passage et Innovation.)

La description de la fortune vaticane ne peut donc qu'être suggérée par touches partielles. La gestion se fait d'ailleurs par l'intermédiaire de banques. Le Vatican possède sa banque en propre : l'« Institut pour œuvres religieuses ». Au titre près, elle se présente comme n'importe quelle autre banque. Laissons tout un réseau de banques romaines, provinciales, de fonds d'investissements qui servent de relais, pour remarquer que les intérêts du Vatican sont confiés à l'étranger à trois grandes banques internationales, soit : à Londres, Hambros Bank ; à New York, la banque Morgan ; et en Suisse, le Crédit suisse. Et l'on peut tenter d'énumérer, comme le font les revues que nous citons, les participations vaticanes dans les industries (acier, chimique, ciment), les lignes de bateau, les compagnies de distribution d'eau et de

une «vieille maison» avec confort moderne et poutres apparentes?

des cantiques d'Internationale.

Les clubs, ou d'autres groupes d'études, aussi ceux du P.S.U., ne l'oublions pas, se sont efforcés de justifier des propositions concrètes sur la base d'un diagnostic de la situation française. Ainsi le ton de l'ouvrage de Deferre « Un nouvel horizon » rédigé par son équipe, est supérieur, quoi que l'on puisse penser de certaines de ses affirmations, aux généralités trop vagues des programmes des partis socialistes européens.

La vie politique moderne est d'une telle complexité et les problèmes si techniques qu'il n'y aura pas de démocratie possible sans la mise au travail de multiples équipes de recherche. Il s'agira de les élargir (elles ne sauraient être limitées à des groupes d'universitaires ou de hauts fonctionnaires), d'y faire collaborer même des hommes non engagés, et de les intégrer sans esprit sectaire à la vie d'un parti qui ne soit pas trop figé dans le rituel des assemblées. De surcroît, ce travail sera vain sans un accord entre les responsables politiques et les groupes d'études, entre les magistrats et les chercheurs ; à défaut, les plus belles brochures ne sont que devants de vitrines ou garnitures de cheminée.

Les Français cherchent une formule. Pour l'instant, la Fédération échoue. Peu importe ! De nouvelles formes de travail politique devront être trouvées, en France comme ailleurs.

Certaines réserves certaines

Le présidentielisme :

Plusieurs commentateurs ont cherché à quel exemple se référaient les clubs. Mendès-France, ont-ils proposé pour la plupart. Il serait plus juste de dire Kennedy. Ce qui frappe, en effet, chez beaucoup, c'est l'adhésion profonde au régime présidentiel. Pourquoi ? Parce qu'il est le raccourci de l'efficacité. Elle s'exercerait en deux temps : porter au pouvoir un homme, et ensuite être ses conseillers écoutés ; même pas ses ministres, non, mieux, son brain-trust. C'est l'efficacité peut-être ; est-ce encore le socialisme ?

La publicité :

Certaines méthodes publicitaires sont de la même veine. Le lancement de Deferre, Monsieur X., selon le vieux truc qui consiste à n'imprimer sur toute une page d'annonce qu'un seul point d'interrogation, toute une semaine durant, avant de révéler, enfin, de quel produit il s'agit, certaines concessions au modernisme ne font qu'enlever une partie de sa tenue à ce style nouveau que l'on prétend créer. Là encore pointe le danger d'une américanisation de la vie politique moderne.

Certes Deferre, ce n'est pas le journal « L'Express ». Et pourtant, il lui doit beaucoup ; cet hebdomadaire est son principal support. Or le style de ce journal,

le ton de sa publicité snobarde (tolérée d'ailleurs parfois, sans avertissement au lecteur, dans les colonnes rédactionnelles) est-ce cela la gauche moderne ? On ne peut s'empêcher, on le regrette, d'une sorte de réflexe « vieille garde ».

Les syndicats

Les équipes de Deferre, comme le faisaient celles de Wilson, insistent sur quelques points à leurs yeux essentiels dans un programme de gauche : l'enseignement (priorité des priorités), la recherche, le logement, l'aménagement du territoire, la planification, la décentralisation. Rien d'inédit. Mais l'inédit n'est pas à rechercher en la matière. Ce sont des évidences. Elles s'imposent partout à la réflexion.

Et pourtant il est un point qui s'est révélé à nous toujours plus important (si l'on veut bien considérer D. P. aussi comme un groupe d'études) : c'est la nécessité pour l'ensemble des salariés de dépasser la simple revendication salariale et d'obtenir un contrôle des véritables sources d'enrichissement dans la société moderne, c'est-à-dire la plus-value des valeurs mobilières et immobilières. Nécessité pour les syndicats de réunir de la sorte les moyens d'alimenter des fonds d'investissements capables de collectiviser de larges secteurs de l'économie, notamment le logement. Ce n'est pas par gauchisme que nous y attribuons une importance première ; et ce sont les moins doctrinaires d'entre nous qui les défendent avec le plus de vigueur. Mais là se trouvent les réformes de structures essentielles. Or elles ont peu de place dans les études françaises, plus orientées vers les problèmes politiques (addition des forces des partis, regroupement de la gauche politique, etc.). La critique économique passe parfois au second plan ; comme chez tous les hommes de gauche européens, on devine la peur que des mesures trop énergiques effrayent les possédants, suscitent la fuite des capitaux, fassent échouer toute expérience, en cas de prise du pouvoir. Raison supplémentaire à nos yeux pour tenter de mettre en place tous les moyens de collectivisation non directement étatiques.

Le P.C.

De la C.G.T. au M.R.P., peut-on lire dans « Nouvel horizon », les hommes qui cherchent sont plus nombreux que les dogmatiques. Il faut donc les regrouper. Mais au parti communiste surtout, combien d'hommes qui, pour avoir cherché et avoir été exclus ou s'être retirés, sont aujourd'hui perdus pour l'action. En France, la liste est impressionnante. La démocratisation du P.C. et son indépendance envers l'U.R.S.S. (les deux choses sont liées et sont nécessaires à tout succès de la gauche française) ne peuvent pas être favorisées par des accords du type Front populaire. Nous pensons, comme le soute-

naient dans des discussions, à Lausanne, Gilles Martinet et Serge Mallet, qu'elles interviendront le jour où les communistes accepteront d'agir à l'échelle européenne pour créer, face à la concentration industrielle du Marché commun, le contre-poids qui, aujourd'hui, fait terriblement défaut. Quand le P.C. osera-t-il penser européen ?

Le projet Deferre a échoué ; nous le savons au moment de conclure cet article ; comme a échoué jusqu'ici le P.S.U. dans ses tentatives d'un regroupement de la gauche.

Mais chacun de ces échecs est un enseignement. Il faudra bien trouver la clé. Les contradictions du monde capitaliste se pressentent ; quand elles éclateront, faudra-t-il les subir passivement ?

Annexe

Quels sont les clubs français ? Georges Lavau, à qui l'on attribue le dernier sorti des livres du Club Jean Moulin, « Un parti pour la gauche », leur a consacré une étude dans le numéro de février 1965 de « La Revue française de science politique ». Voici une liste des « clubs politiques » mentionnés dans cet article ; la liste n'est pas exhaustive :

Club des Jacobins, La Nouvelle Ecole, le Club Jean Moulin, Citoyen 60, Socialisme et démocratie, Association Jeunes Cadres, Cercle Tocqueville, Démocratie nouvelle, Cercle d'Action institutionnelle, Positions, C.R.E.P.T. (Centre de réflexion et d'études politiques de Toulouse), C.I.P.E.S. (Centre d'information politique, économique et sociale), Groupes Rencontres, A.D.E.L.S. (Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale), France-Forum, Le Forum de Montluçon, les Amis de Forces Nouvelles, Cercle du Libre Examen, le Cercle Saint-Just, l'Atelier républicain, le Cercle Péguy, le Centre lyonnais d'informations politiques et sociales, G.R.O.P. (Groupe de recherches ouvrier et paysan), Amis de Témoignage chrétien, Gauche européenne, Comité occitan d'études et d'action.

Des contacts entre ces clubs sont pris dans les « Assises de la démocratie », les « colloques socialistes » et la « Convention républicaine ».

A nos lecteurs

Nous sortirons notre prochain numéro, dans deux semaines, comme de coutume. Il contiendra notamment une étude collective de nos amis genevois sur la réforme scolaire genevoise.

Rappelons que notre campagne d'abonnements est ouverte en permanence. Merci à ceux qui nous envoient des adresses utiles. Faites-vous connaître à D. P. et faites connaître D. P.

gaz, les sociétés immobilières, notamment la plus importante d'Italie (la Società Generale Immobiliare, qui a construit en Italie deux mille appartements en une seule année).

Plus intéressante, en fin de compte, est l'histoire de la fortune vaticane. En 1922, le trésor était vide. Le Vatican dut même recourir à l'emprunt (quelque 10 000 dollars) pour financer le conclave. Mais en 1929, selon les dispositions de l'accord de Latran, le Vatican fut indemnisé par l'Etat italien pour la perte de propriétés pontificales, confisquées en 1870. Il reçut 39 millions de dollars en espèces et 52 millions de dollars en bons d'Etat. Le pape désigna alors M. Nogara, un ancien banquier architecte à ses heures, pour diriger un département nouveau chargé de la gestion de cette fortune.

Les conditions dans lesquelles M. Nogara put travailler furent exceptionnelles. Il avait les mains libres ; il ne rendait de comptes qu'au pape ; cette fortune était exemptée d'impôts ; elle pouvait être placée sans recherche de profit immédiat ; M. Nogara pouvait s'appuyer sur les ressources de la diplomatie vaticane ; et sur des informations et une bonne volonté de certains milieux financiers catholiques auxquels personne d'autre n'aurait pu prétendre.

Des conditions de gestion exceptionnelles, uniques, étant ainsi réunies, que devient trente-cinq ans après une fortune initiale de quelques centaines de millions ? C'est une sorte de cas d'école. Selon l'« Economist », cette fortune peut être, aujourd'hui, évaluée à 24 milliards de francs suisses.

Naturellement, il faut mettre en regard les dépenses

ordinaires (administration du Vatican qui coûte selon les estimations une centaine de millions de francs suisses, plus les tâches d'assistance, les sommes consacrées à l'éducation, à la construction d'églises, etc.) et les dépenses extraordinaires (une journée de Concile coûte 50 000 dollars).

D'autres commentateurs font remarquer que l'estimation est d'autant plus difficile que le Vatican peut agir comme fiduciaire pour la gestion de certains capitaux (ce qui est aussi un des motifs de plainte de plusieurs membres du gouvernement italien). Mais les estimations les plus prudentes ne descendent pas au-dessous de 5 milliards de francs suisses. Et les possibilités de réinvestissement sont assez larges pour qu'on puisse mettre le Vatican au rang des puissances financières.

Les Raffineries du Rhône publient leur rapport de gestion 1964

Tout n'est pas dit

Que pense le Conseil d'administration de l'avenir des Raffineries ? Ce n'est pas dans le rapport de gestion que vous trouverez le moindre renseignement. Quatre pages succinctes, graphiques compris, qui confirment ce que l'on savait déjà : que l'entreprise a été victime du dumping du Cartel du pétrole (65 % de baisse, par exemple, sur l'huile lourde de chauffage). Rien d'imprévu, non plus, dans les 9 millions de déficit, avant amortissements, ce qui permet de chiffrer la perte totale à plus de 20 millions. Tout cela, nous le disions dans notre numéro 31.

Et pourtant, malgré ces nouvelles fâcheuses, les actions des Raffineries sont en reprise. Elles se négocient à 132 francs (valeur nominale 100). Est-ce là simplement le jeu des spéculateurs qui anticipent un rachat par le Cartel du pétrole ?

La question est plus complexe.

Voici quelques éléments d'appréciation :

Les prix : Depuis décembre 1964, les prix sont en hausse. L'entreprise, dans la mesure où elle utilise sa capacité de production, ne travaille donc plus à perte.

La concurrence : Tout n'ira pas aussi vite à Cressier que Shell l'espérait. La capacité excédentaire de cette raffinerie ne permettra donc pas immédiatement une relance du dumping. D'autre part, la centrale thermique de Chavalon va entrer en service. Elle assurera l'écoulement des huiles très lourdes, celles qui sont les plus difficiles à placer, vu la rareté des installations de stockage.

La trésorerie : La crise fut ouverte, le jour où Italo-Suisse, le principal actionnaire, décida de limiter à quelque 60 millions ses avances. Mais depuis, les Raffineries ont vendu aux collectivités publiques, E.O.S. notamment, leur participation à la centrale thermique de Chavalon (20 %). Leur trésorerie en a été soulagée (en revanche, l'absence totale d'interdépendance entre l'usine thermique essentielle au ravitaillement énergétique de la Suisse romande et la Raffinerie n'en est que plus accusée ; curieuse imprévoyance).

Le capital de Chavalon est de 30 millions, libérés à 50 %. Cela a donc représenté une liquidité de trois millions pour les Raffineries.

Ces divers facteurs ont renforcé la position des Raffineries. Mais l'essentiel n'est pas là.

Un mémoire

Nous signalons un rapport discret : « Le mémoire du commerce d'importation de charbons concernant la situation sur le marché énergétique suisse, édité, ce printemps, à Zurich et à Bâle ». Cinq pages, très pondérées, mais qui renseignent sur l'épreuve de force en cours.

Les charbonniers s'inquiètent, en effet, des conséquences de l'effondrement des produits pétroliers sur le marché suisse. Les combustibles liquides ont vu, de cette manière artificielle, s'élargir leur marché, car les installations de chauffage sont souvent projetées sur la base de comparaisons de prix.

La prédominance des produits pétroliers, disent les importateurs de charbon, risque de faire tomber notre pays sous une double dépendance. Sur le plan du transport : tous les oléoducs des raffineries viennent de la Méditerranée ; sur le plan économique : « un dirigisme économique mené par l'étranger, et dangereux pour notre pays, peut, tôt ou tard, succéder à la libre concurrence ». (souligné dans le texte).

Ainsi les charbonniers prennent position contre le Cartel du pétrole. Et ils sont puissants. Ils sont solidaires des intérêts bâlois. Le canton de Bâle a investi dans les installations portuaires 56 millions, et l'économie privée, notamment les chimiques, contribuent pour 200 millions à l'équipement du port.

Or, le conseiller fédéral Spühler, lors de la session de juin 1963 des Chambres fédérales et plus récemment lors de l'assemblée générale de l'Association suisse pour l'énergie atomique du 9 juin 1964, a déclaré que l'Etat devait veiller à la sécurité de l'approvisionnement énergétique du pays.

En théorie, cela signifie lutter contre tout monopole, donc le Cartel. Mais cette théorie devient réalité quand les intérêts bâlois entrent en jeu. Dans l'affaire du Canal transhelvétique, ils jouent contre la Suisse romande ; dans l'affaire des Raffineries du Rhône, ils jouent en faveur de l'entreprise de Collombey.

La conférence du 2 avril

Prenant l'affaire en mains, M. Spühler a réuni le

2 avril à Berne tous les milieux intéressés à la construction des raffineries et des oléoducs. Il leur a fait part de sa décision de limiter, pour des raisons de sécurité de l'approvisionnement, la production de toutes les raffineries existantes et projetées, au 70 % des besoins de la Suisse en produits pétroliers (voir le « Bulletin financier suisse » du 17 juin 1965). Ou, pour dire la même chose, en commençant la phrase par l'autre bout, le 30 % des produits pétroliers seront importés, déjà raffinés, par chalands aboutissant à Bâle. Après cette décision nouvelle, comment se présente la situation ? On peut estimer, pour 1970, les besoins de la Suisse en produits pétroliers à 12 millions de tonnes (7 millions en 1964). Si le 70 % seulement peut être transformé en Suisse, il restera 8,4 millions de tonnes à partager entre les diverses raffineries. Les Raffineries du Rhône ont une capacité de 2 millions ; Cressier 2 millions et quelques ; restent environ 4 millions. Or, la raffinerie lucernoise de Wuwilermoos, à laquelle s'intéressent plusieurs compagnies pétrolières, Esso en tête, est prévue pour couvrir le 60 % des besoins suisses ; de surcroît, une quatrième raffinerie est projetée dans le canton de Saint-Gall ; le gâteau est donc trop petit ; il ne sera pas possible de satisfaire tous les appétits.

Devant la tournure nouvelle que prennent les événements, le Cartel a réagi vivement. La société B.P. a donné le ton. Il est permis de penser que les appuis de la diplomatie anglaise, comme ceux de la diplomatie américaine pour Esso, lui sont assurés. Toutefois, M. Spühler a la possibilité d'être ferme. Il est certainement soutenu par une majorité du Conseil fédéral (M. Tschudi, Bâlois, plus les deux Romands). Dès lors, les Raffineries disposent d'un remarquable atout : elles existent ; elles ne sont pas touchées par la restriction du marché ; elles ont, elles, déjà leur concession et leur oléoduc ; elles sont assurées du 1/6 du marché suisse. Cela ne les met pas à l'abri d'une prolongation du dumping, mais c'est une très belle carte.

Tout n'est donc pas dit. La dernière bataille n'est pas perdue. Et nous pourrions dans quelques semaines en reparler.

Plus fort que le son

Nous lisons, dans une revue américaine (U.S. News and World Report, 3 mai 1965), cette chronique. Quel admirable exemple de la manière dont on peut, sous l'apparence d'une enquête sérieuse, faire admettre tout ce que l'on veut.

Genève peut déjà se préparer :

« Lorsque les avions plus rapides que le son bombardent les villes américaines, chaque jour, de booms soniques, que fera le public ?

» Après six mois de tests, la ville d'Oklahoma semble répondre qu'il s'en accommodera. La F.A.A. (Federal Air Agency) déclare à ce sujet : « Il est probablement admissible de faire passer un avion supersonique de transport commercial, à niveaux de booms soniques réduits, sur des régions peuplées, une fois que le public comprend le phénomène. » La cité d'Oklahoma a été soumise à un bombardement de 1253 booms soniques, et c'est sans doute la série d'essais la plus complète qui ait jamais été tentée. L'étude faisait partie d'un programme visant à étudier l'introduction d'avions supersoniques dans le trafic commercial. Voici quelques points du rapport final, publié le 25 avril :

— un certain nombre d'habitants rapportent que les booms troublent leur vie quotidienne, et se disent gênés par les interruptions qu'ils provoquent, mais la majorité exprime le sentiment qu'ils pour-

raient apprendre à vivre dans de telles conditions ;

— les dégâts aux maisons et aux autres constructions — à partir du moins du huitième jour de l'expérience, sont restés minimes. La plupart des dommages avaient touché des vitres et des vitrines ;

— les habitants de la ville ont, par téléphone ou par lettre, exprimé 15 116 plaintes concernant les booms soniques. Parmi celles-ci, 9 594 comportaient l'indication de dommages à la propriété. Un total de 4629 plaintes formelles ont été enregistrées. Parmi elles, 3869 ont été déboutées, 229 admises pour paiements d'un total de 12 845 dollars. Le solde est encore pendant.

» Lors de l'étude, 2033 personnes ont été interviewées au moins trois fois durant les tests. Finalement, dit le rapport, à peu près le quart déclarait qu'ils avaient le sentiment de ne pouvoir apprendre à accepter les booms. Mais plus du 80 % des interrogés se sont exprimés en faveur du développement, par les USA, d'un transport commercial supersonique destiné à soutenir la concurrence avec l'étranger.

» L'administrateur de la F.F.A., Najeeb E. Halaby, résumant le rapport, déclare : « Un avion supersonique peut être développé de telle sorte que le public l'accepte dans les premières années de la prochaine décennie... »

Au corridor

La presse a fait un très large écho au débat mis sur pied par l'Association des citoyennes vaudoises et consacré récemment aux conditions d'hospitalisation dans le canton de Vaud.

Ni ceux qui ont participé à la discussion, ni les journalistes ne peuvent être taxés de démagogie. On lit, ainsi de sang-froid : l'encombrement des locaux est tel que des malades sont alignés dans les corridors, les couloirs ; certains meurent dans le va-et-vient général.

Dans notre dernier éditorial, nous disions que les dépenses suisses de consommation publique étaient proportionnellement les plus basses des principaux pays européens. La misère de notre hôpital est aussi dans ces chiffres.

Certes, on va construire une cité hospitalière ; elle coûtera si cher qu'elle ne pourra être financée que par une augmentation des impôts, qui ne sera pas obtenue, voyez Genève, sans querelle et dispute.

Pendant ce temps, les maisons pharmaceutiques reconnaissent qu'elles consacrent 24 % de leur chiffre d'affaires à la seule commercialisation de leurs produits. Trois fois plus qu'à la recherche. Et surtout, cet argent elles l'obtiennent facilement, sans protestation, par le seul jeu naturel du marché commercial.

Ainsi se creuse chaque jour le retard du secteur public, parent pauvre de notre société d'abondance.